COOPERATION CHR – METZ THIONVILLE / HIA LEGOUEST
CREATION D'UN PÔLE DE REEDUCATION CIVILE ET MILITAIRE

CENTRE DE SOINS DE SUITE ET READAPTATION (SSR)

Local : **SALLE DE PSYCHOMOTRICITE**	Surface unitaire : **40 m²**	**Code fiche PTR15**

CARACTERISTIQUES FONCTIONNELLES	
Ensemble : PLATEAU TECHNIQUE REEDUCATION	Nombre de locaux : **1**
Sous-ensemble : ESPACE MEDICAL	Capacité : 1 à 2 patients en simultané
Détail :	Occupation : Personnel soignant et patients

TRAITEMENT ARCHITECTURAL
CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES
Charges d'exploitation : 4 kN/m²
Hauteur libre minimum : 2.50 m
FINITIONS
UPEC : U3 P4 E2 C2
Sols : sols souples
Murs : toile à peindre
Plinthes : remonté en plinthe PVC
Plafonds : 600x600
ACCES
Gabarit d'accès : 1.2 m
Contrôle d'accès : NON
PRESTATION TECHNIQUE / RESEAUX
PLOMBERIE SANITAIRE
Eau chaude : OUI
Eau froide : OUI
Evacuation : OUI
COURANTS FORTS ET FAIBLES :
Nombre de PC : 12 dont 4 ondulées
Nombre de RJ45 : 8(CHR) + 4(HIA)
TV : NON
WIFI/DECT : OUI
Interphonie : NON
Appel malade : OUI
FLUIDES MEDICAUX :
Nombre de prise Oxygène : 1
Nombre de prise Vide : 1
Nombre de prise Air Comprimé Médical : 1

AMBIANCES
ACOUSTIQUE
Temps de réverbération : < 0,8 s
Isolement autre locaux : 42 dB(A)
Isolement circulation : 27 dB(A)
ECLAIRAGE
Lumière naturelle : OUI
Occultation : OUI
Eclairage ambiance : 500 lux (gradable avec variateur)
Eclairage ponctuel : 750 lux Lecture
CONDITIONS CLIMATIQUES INTERIEURES
Température minimale hiver : 23°C
Température maximale été : 27°C
VENTILATION
Débit d'extraction : 25 m3/h/pers
EQUIP / MOBILIERS DUS AU TITRE DU MARCHE
FIXES
1 bac sur paillasse 180 cm avec placards hauts et bas
EXIGENCES PARTICULIERES / OBSERVATIONS
Salle aux normes handicapées et doivent permettre l'accueil de patient en brancard ou en fauteuil roulant Aménagement pour activité motrices dynamiques. Alimentation pour sonorisation et éclairage RGB sur variateur Etagères de rangement en périphérie de la salle Equipements et matériel du type : tapis de sol, ballon, plan de Bobath, miroir mural … La conception de l'espace doit permettre la prise en charge individuelle des patients.